MAZARS

FCPE FEE SOLIDARITE ISR

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015



FCPE FEE SOLIDARITE ISR

1, allée Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

FCPE FEE SOLIDARITE ISR

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCPE FEE SOLIDARITE ISR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un FIA, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FIA à la fin de cet exercice.

FCPE FEE SOLIDARITE ISR

Exercice clos le 31 décembre 2015

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux organismes de placement collectif à capital variable, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 31 mars 2016

Le commissaire aux comptes

Mazars:

Gilles DUNAND-ROUX

BILAN

BILAN ACTIF AU 31/12/2015

	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0.0
instruments financiers	6 068 504,23	4 512 548,5
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,0
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Actions et valeurs assimilées	345 542,40	344 635.2
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	345 542,40	344 635,2
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,0
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	5 722 961,83	4 167 913,3
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 722 961,83	4 167 913,3
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,0
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,0
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,04
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
réances	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
omptes financiers	31 701,61	125 903,22
Liquidités	31 701,61	125 903,22
otal de l'actif	6 100 205,84	4 638 451,74

BILAN PASSIF AU 31/12/2015

	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres		
Capital	6 105 844,54	4 650 991,09
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	5 790,29	1 493,96
Résultat de l'exercice (a, b)	-15 272,81	-17 967,60
Total des capitaux propres	6 096 362,02	4 634 517,45
(= Montant représentatif de l'actif net)		·
instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	3 843,82	3 934,29
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 843,82	3 934,29
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	6 100 205,84	4 638 451,74

⁽a) Y compris comptes de régularisations (b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2015

	31/12/2015	31/12/2014	
OPERATIONS DE COUVERTURE			
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés			
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00	
Engagement de gré à gré			
Total Engagement de gré à gré	0,00	0,00	
Autre			
Total OPERATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00	
AUTRES OPERATIONS			
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés			
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00	
Engagement de gré à gré			
Total Engagement de gré à gré	0,00	0,00	
Autre			
Total AUTRES OPERATIONS	0,00	0,00	

II. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2015

	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,28
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (I)	0,00	0,28
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,0
Autres charges financières	-13,27	-64,92
Total (II)	-13,27	-64,92
Résultat sur opérations financières (I - II)	-13,27	- 6 4,64
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (VI)	-15 097,18	-16 908,94
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (l - li + lii - IV + V)	-15 110,45	-16 973,58
Régularisation des revenus de l'exercice (VI)	-162,36	-994,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)	0,00	0,00
Résultat (- + - V +/- V - V - V)	-15 272,81	-17 967,60

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

A) INFORMATION FINANCIERE

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

B) REGLES ET METHODES COMPTABLES

La devise de comptabilité du portefeuille est l'euro.

- I) Description des méthodes de valorisation des instruments financiers
- a) Actions, titres de créances et valeurs assimilées
- > Les titres et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués :
 - Marchés français, zone Europe et zone Amérique : au cours de clôture de la veille du jour de valorisation.
 - Marché japonais : au cours de clôture du jour de valorisation
 - Marché zone Pacifique : au cours de clôture de la veille du jour de valorisation.
- Les titres et valeurs mobilières non négociés sur un marché réglementé sont évalués à leur valeur probable de négociation, sous la responsabilité de la société de gestion.
- Par dérogation aux règles ci-dessus, les valeurs mobilières dont le cours coté ne reflète pas leur valeur probable de négociation, peuvent être évalués dans le respect des sources et méthodes reprises dans les procédures internes à la société de gestion et sous sa responsabilité.
- > Les Titres de Créances Négociables (TCN) de maturité inférieure à trois mois :

Les TCN de durée de vie inférieure à trois mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restant à courir est inférieure à trois mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués selon la méthode simplificatrice (linéarisation). En application du principe de prudence, cette valorisation est corrigée le cas échéant du risque émetteur.

> Les Titres de Créances Négociables (TCN) de maturité supérieure à trois mois :

Ils sont évalués à leur valeur de marché, ou, en l'absence de transactions significatives par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre (spread de marché de l'émetteur).

Les taux de marché utilisés sont :

- les taux officiels Eonia (courbe swaps OIS)
- au-delà d'un an, les taux Euribor (courbe swaps Euribor 6 mois).

Le taux d'actualisation est un taux interpolé (par interpolation linéaire) entre les deux périodes cotées les plus proches encadrant la maturité du titre.

Les valeurs mobilières qui font l'objet de cessions ou d'acquisitions temporaires sont évaluées conformément aux règles fixées par le plan comptable :

-Prêts de titres :

La créance des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres ; la rémunération du prêt de titres est évaluée selon les modalités contractuelles.

-Emprunts de titres :

Les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur actuelle des titres concernés.

La rémunération de l'emprunt est évaluée selon les modalités contractuelles.

-Prise en pension :

La créance représentative des titres reçus en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.

-Mise en pension:

Les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché des titres ; la dette représentative des titres donnés en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.

b) Les parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA

Les OPCVM et/ou FIA inscrits à l'actif du fonds sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de sa valeur liquidative.

c) Opérations à terme fermes et conditionnelles négociées sur les marchés réglementés

Les positions ouvertes portant sur les instruments financiers à termes fermes ou conditionnels sont valorisées au cours de compensation de la veille du jour de valorisation ou à défaut sur la base du dernier cours connu.

d) Les échanges financiers

Méthode générale de valorisation :

A chaque calcul de la valeur liquidative, les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêts et/ou de devises du marché.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises d'une durée inférieure à trois mois lors de leur conclusion peuvent ne pas faire l'objet d'une valorisation au prix de marché, les flux d'intérêts à verser et à recevoir sont alors linéarisés sur la durée de vie restant à courir. En application du principe de prudence, cette valorisation est corrigée le cas échéant du risque émetteur

Méthode en cas d'échanges financiers adossés

L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat.

Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Les conditions d'adossement sont définies dans une procédure spécifique.

> Cas des swaps de dividendes

Les swaps de dividende sont évalués à chaque valeur liquidative à leur valeur actuelle. Cette valeur résulte de l'application de modèles mathématiques et de paramètres faisant place à l'anticipation, et selon une procédure définie par la société de gestion.

e) Devises

Les avoirs en compte, les cours des titres et autres valeurs exprimées en devises étrangères sont convertis dans la devise de comptabilité du FCP suivant les informations diffusées par Reuters sur une plage horaire compatible avec les modes de valorisation du FCP.

f) Autres opérations de gré à gré : valorisation sous la responsabilité de la société de gestion à partir de modèles internes.

II) Mode d'enregistrement des frais de transactions

Les entrées de portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition « frais exclus » et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

Ces frais s'entendent :

-des frais de gestion financière,

-des frais d'administration comptable,

-des frais de conservation,-et des frais de distribution.

III) Présentation comptable du hors bilan

Les engagements à terme fermes sont évalués à leur valeur de marché.

Les engagements à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur échanges financiers sont enregistrés à la valeur nominale.

IV) Le résultat est déterminé selon la méthode des intérêts encaissés

V) Description de méthode de calcul des frais de gestion fixes et variables

Les frais de gestion versés à la société de gestion couvrent l'ensemble des frais administratifs et comptables du fonds à l'exception des frais de transaction supportés directement par le fonds et imputés dans sa situation nette.

VI) Politique de distribution

Le fonds capitalise l'intégralité de ses sommes distribuables.

En l'absence d'information dans le prospectus, les plus-values nettes réalisées sont systématiquement capitalisées quelles que soient les règles d'affectation de l'OPC.

VII) Frais de transaction.

Les frais de transaction sont constitués des frais d'intermédiation et des commissions de mouvement.

- -Frais d'intermédiation : l'intégralité des courtages est perçue par les intermédiaires.
- -Commissions de mouvement : néant

C) EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2015	31/12/2014
Actif net en début d'exercice	4 634 517,45	4 080 690,92
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	2 786 161,72	1 413 826,35
Versement volontaire	106 040,05	175 068.52
- Abondement	194 638,28	630 115.66
_ Intéressement	626 055,53	121 082.32
Participation	317 381,39	41 969.73
- Arbitrage externe	1 542 046,47	445 590.12
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-1 315 697,42	-872 460,75
- Arbitrage	-719 952,23	-561 004.16
Remboursement	-595 745,19	-311 456.59
Plus values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 699,17	1 411,73
Moins values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transaction	-19,80	-38,39
Différences de change	0,00	C,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	811,35	28 061,17
Différence d'estimation exercice N :	79 470,50	78 659,15
Différence d'estimation exercice N-1 :	78 659,15	50 597,98
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N :	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1 :	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-15 110,45	-16 973,58
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (2)	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	6 096 362,02	4 634 517,45

D) **COMPLEMENTS D'INFORMATIONS**

1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Néant

2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif		1						
Dépôts								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées								
Obligations et valeurs assimilées								1
Titres de créances			Ť		g:			17
Opérations temporaires sur titres					¥.			
Comptes financiers						i	31 701,61	0,52
Passif					}			
Opérations temporaires sur titres								1
Comptes financiers					ļ			
Hors-bilan								
Opérations de couverture			1					10
Autres opérations								C*

3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif				9			9			
Dépôts				İ						
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées							H	ĺ		
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances		I		ľ		1				
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	31 701,61	0,52	- 8	10				33		
Passif										
Opérations temporaires sur titres			ñ					0		
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

Néant

5. CREANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2015
Dettes	Frais de gestion	3 843,82
Total des dettes		3 843,82

6. NOMBRE DE PARTS EMISES OU RACHETEES

	En parts	En montant
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	43 671,089	2 786 161,72
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-20 628,832	-1 315 697,42
Solde net des Souscriptions Rachats	23 042,257	1 470 464,30
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	95 704,234	

7. COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

Néant

8. FRAIS DE GESTION

	31/12/2015
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	15 097,18
Commission de surperformance (frais variables)	
Rétrocessions de frais de gestion	

Les frais de gestion rétrocédés par les OPCVM détenus à l'actif du fonds sont enregistrés en produits à recevoir lors du calcul de chaque valeur liquidative sur la base du dernier taux de rétrocession connu et de l'assiette mentionnée par la convention. Lors du règlement, l'ajustement éventuel est constaté dans le compte de résultat et le taux de rétrocession mis à jour pour la période suivante.

9. ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

Néant

10. VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

Néant

11. VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

Néant

12. INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE

	31/12/2015
OPC	
Federal Obligation Variable ISR	1 475 909.23
Federal Support Trésorerie ISR	4 247 052.60
Total des titres du groupe	5 722 961,83

13. ACOMPTES SUR PLUS OU MOINS-VALUES NETTES VERSES AU TITRE DE L'EXERCICE

Néant

14. ACOMPTES VERSES AU TITRE DE L'EXERCICE

Néant

15. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-15 272,81	-17 967,60
Total	-15 272,81	-17 967,60
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-15 272,81	-17 967,60
Total	-15 272,81	-17 967,60
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	0,00	0,00

16. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTES AU PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes		
	31/12/2015	31/12/2014	
Sommes restant à affecter			
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 790,29	1 493,96	
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00	
Total	5 790,29	1 493,96	
Affectation	Ì		
Distribution			
Plus et moins-values nettes non distribuées			
Capitalisation	5 790,29	1 493,96	
Total	5 790,29	1 493,96	

⁽⁶⁾ A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPCVM

17. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
ACTIF NET		-	3		
en EUR	2 506 062,72	3 367 856,97	4 080 690,92	4 634 517,45	6 096 362,02
Nombre de parts					
Part C	39 963,003	52 994,480	64 163,298	72 661,977	95 704,234
Valeur liquidative unitaire			3		
Part C EUR	62,71	63,55	63,60	63,78	63,70
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris es acomptes)					
en EUR	1	1	1 3	,	1
Distribution unitaire sur résultat y compris les acomptes)					
en EUR	/	1	I	1	/
Crédit d'impôt unitaire					
en EUR	1	I	1	I	1
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		Î	3		
en EUR	1	1	I	0.02	0.06
Capitalisation unitaire sur résultat					
en EUR	-0,17	-0,25	-0,25	-0,24	-0.15
Report à nouveau unitaire sur plus et moins-values nettes					
en EUR	1	1	1	1	1
Report à nouveau unitaire sur résultat		6			
en EUR	1 3	l 1 "	1	1 1	1

18. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Valeur actuelle	% Actif
			Net
TOTAL - ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES		345 542,40	5,67
TOTAL Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		345 542.40	5,67
TOTAL France		345 542,40	5,67
SIFA	EUR	345 542,40	5,67
TOTAL - ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		5 722 961.83	93,88
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non prof. et pays	équiv. d'autres	5 722 961,83	93,88
TOTAL France		5 722 961,83	93,88
FEDERAL OBLIGATION VARIABLE ISR PART I	EUR	1 475 909.23	24.21
FCP FEDERAL SUPPORT TRESORERIE ISR	EUR	4 247 052,60	69.67

TOTAL PORTEFEUILLE TITRES	6 068 504,23	99,54